

Transition écologique

Une ville qui s'adapte au changement climatique et protège ses habitants

Les Alpes sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique. Depuis 2020, la municipalité a engagé une transformation d'ampleur pour réduire l'empreinte environnementale de la ville, réorganiser les espaces publics, améliorer la résilience du territoire et protéger durablement ses habitants. Cette action s'est concrétisée par des choix structurants : modernisation énergétique, stratégie de végétalisation ambitieuse, restauration collective durable, politique de gestion des arbres réorientée, rénovation énergétique massive des bâtiments publics et déploiement d'un réseau de chaleur parmi les plus vertueux de France. La transition écologique est désormais au cœur de toutes les décisions municipales.

🔧 Un réseau de chaleur modernisé, étendu et massivement décarboné

La Ville a renégocié en profondeur la délégation de service public du réseau de chaleur, moteur essentiel de la transition énergétique.

Après des audits complets et une coopération renforcée entre collectivités, un groupement avec La Motte-Servolex, Bassens et Cognin a permis de porter collectivement une ambition élevée : moderniser le réseau, l'étendre, augmenter sa part d'énergies renouvelables et garantir des tarifs stables.

Dalkia a été retenue en 2024 pour un contrat de 25 ans intégrant 245 M€ d'investissements sur le réseau, la conversion du réseau en basse température, la récupération accrue de chaleur issue de l'incinération des déchets et une modernisation complète des infrastructures.

Ce que cela change :

Le réseau proposera 94 % d'énergies renouvelables et de récupération dès 2030, un taux exceptionnel pour un réseau de cette taille, tout en augmentant de 50 % l'énergie livrée. Il pourra ainsi desservir 44 000 équivalents-logements d'ici 2030, permettant à des milliers de ménages et d'entreprises de bénéficier d'une chaleur moins chère, plus stable et non fossile. Pour un appartement de 60 m², l'économie annuelle peut atteindre 240 €, tout en évitant 75 000 tonnes de CO₂ à l'échelle du réseau.



🌳 Une ville qui se désimperméabilise, se végétalise et s'adapte aux fortes chaleurs

L'adaptation de Chambéry face aux chaleurs extrêmes a conduit à une stratégie structurante : rendre la ville moins minérale et plus respirable.

La municipalité a désimperméabilisé des secteurs emblématiques (boulevard du Théâtre, avenue Général de Gaulle, rue de Boigne, place du Palais de Justice, faubourg Montmélian) afin de réduire les températures, favoriser l'infiltration des eaux pluviales et améliorer le cadre de vie des riverains.

17 premières cours d'école végétalisées ont été entièrement repensées : plantation d'arbres, sols végétalisés, zones d'ombre, jardins pédagogiques, espaces multifonctionnels. Ces cours permettent désormais de mieux profiter des espaces extérieurs, de réduire la chaleur ressentie à l'intérieur et de sensibiliser des milliers d'élèves à l'environnement.

Chaque chantier a été mené en concertation avec les habitants ou les usagers des lieux.

Ce que cela change :

Plus de 20 000 m² désimperméabilisés ; des secteurs entiers qui retrouvent fraîcheur et convivialité ; une amélioration directe du confort urbain dans une ville où l'écart entre le centre et la périphérie atteint parfois +7°C lors des épisodes caniculaires.

🔗 Une politique de l'arbre protectrice, concertée et structurée

Les arbres sont désormais reconnus comme des acteurs essentiels de la résilience urbaine.

Avec près de 15 000 arbres sur l'espace public, la Ville a instauré un suivi sanitaire rigoureux, généralisé les diagnostics et renforcé les mesures de préservation. La Charte de l'Arbre (2024), coconstruite avec les partenaires, encadre strictement les interventions, impose la recherche systématique d'alternatives à l'abattage (et prévoit un barème d'indemnisation des dommages éventuellement causés à l'arbre). Une instance de suivi de l'application de cette Charte a été mise en place avec ses signataires.

Des projets ont été adaptés pour préserver un maximum d'arbres lors de travaux, comme au Piochet (passage de 36 abattages prévus à seulement 7) ou sur l'avenue de la Boisse, où des alignements entiers de platanes ont été protégés.

L'application de ce « nouveau paradigme » est déjà palpable : 2 771 arbres ont été abattus au cours du mandat municipal précédent (moyenne annuelle : 461), pour 1 299 durant ce mandat (moyenne annuelle : 216). C'est plus de deux fois moins, quand bien même le mandat actuel a aussi vu son lot de tempêtes et autres sécheresses expliquant des abattages liés aux conditions météorologiques.

Ce que cela change :

Le nombre d'abattages a été divisé par deux par rapport au mandat précédent. Les plantations progressent et renforcent la canopée urbaine grâce aux chantiers de renaturation. Chambéry dispose aujourd'hui d'un outil de gouvernance ouvert, pour suivre avec ses partenaires la gestion des arbres.



🔗 Une restauration collective durable, locale et tournée vers la santé des enfants

La Ville a profondément transformé sa restauration collective, qui sert chaque jour près de 3 000 repas, tous confectionnés dans sa cuisine centrale sur les Hauts-de-Chambéry.

Grâce au nouveau contrat attribué en 2023, les objectifs écologiques et alimentaires ont été largement renforcés :

- 46 % de bio ;
- 45 % de local ;
- 67 % de produits bruts, permettant une cuisine réellement faite maison ;
- doublement des repas végétariens ;
- actions pédagogiques renforcées dans les écoles ;
- obtention du label Ecocert "En cuisine – niveau 2".

Ce que cela change :

Une alimentation plus saine (20 % de bio en 2020), moins carbonée, mieux contrôlée, et une satisfaction très élevée des usagers (87 % en 2025). Cette politique contribue à la réduction du gaspillage et à l'éducation alimentaire des enfants.

🔗 Un plan de sobriété énergétique efficace et partagé

Les consommations énergétiques de la Ville représentent une dépense de près de 4 millions d'euros chaque année et 30 % des émissions de gaz à effet de

serre de la collectivité. Au cœur de la crise énergétique, la Ville a déployé dès 2022 un plan de sobriété et d'efficacité énergétique combinant :

- suivi fin des températures ressenties dans les bâtiments ;
- modernisation de l'éclairage ;
- extinction nocturne de l'éclairage public, pérennisée après expérimentation, évaluation et adaptation grâce à la concertation ;
- économie de l'eau et réutilisation de l'eau de récupération pour l'arrosage ;
- campagnes d'information auprès des usagers.

Ce que cela change :

Les consommations d'énergie ont baissé de 12 % en deux ans, générant des économies budgétaires importantes et une réduction des émissions de GES.

🔗 Des bâtiments publics rénovés pour le confort et la performance énergétique

Un programme de 13 M€ d'investissements a été lancé pour rénover en profondeur les bâtiments municipaux identifiés comme les plus énergivores.

Les travaux, engagés après des diagnostics précis, concernent :

- le Centre de Congrès Le Manège,
- l'école maternelle Jean-Rostand,
- l'école de Chambéry-le-Vieux,
- le bâtiment du CCAS rue Paul-Bert.

Accompagnés de 3,2 M€ de cofinancements, ces chantiers permettent une réduction de 50 % des consommations, un confort amélioré toute l'année, et un pilotage modernisé des installations.

Parallèlement, la Ville et Grand Chambéry ont engagé l'installation d'une centrale photovoltaïque sur les toitures des tribunes Nord et Sud du Chambéry Savoie Stadium, avec plus de 1 000 panneaux couvrant près de 2 200 m², permettant une production estimée à 520 000 kWh par an, soit l'équivalent de la consommation de 100 foyers, destinée à l'alimentation d'équipements publics locaux.

Ce que cela change :

Des milliers d'usagers bénéficieront de bâtiments plus agréables et moins coûteux à exploiter.

🔗 Biodiversité et vie animale

La Ville a renforcé sa connaissance et sa protection du vivant avec la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale, construit avec les habitants et les associations, afin de mieux intégrer la nature dans les projets urbains et la gestion des espaces verts. L'éclairage public a également été adapté, notamment près des cours d'eau, avec des températures de lumière moins agressives pour préserver la faune nocturne.

Par ailleurs, des engagements concrets ont été pris pour le respect de la vie animale : fin des poneys au marché de Noël, suppression du foie gras lors des réceptions municipales et passage à deux repas non carnés par semaine dans les cantines, traduisant une volonté de cohérence entre transition écologique, éthique et sensibilisation des plus jeunes.

Les chiffres du mandat

245 M€ d'investissements pour le réseau de chaleur.

94 % d'énergies renouvelables ou de récupération dès 2030.

44 000 équivalents logements desservis à terme.

20 000 m² d'espaces désimperméabilisés.

17 cours d'école renaturés.

12 % de consommation énergétique en moins depuis 2022.

2 fois moins d'abattages que lors du mandat précédent.

46 % bio / 45 % local dans la restauration collective.

7200 m² de bâtiments municipaux rénovés et **-50 %** de consommation.

En synthèse

En cinq ans, Chambéry a opéré une transition écologique d'une ampleur exceptionnelle pour une ville de sa taille. Les espaces publics se rafraîchissent et se végétalisent, les écoles deviennent des lieux d'apprentissage climato-compatibles, les familles bénéficient d'un chauffage propre et stable, les cantines servent des repas plus durables, et les bâtiments publics deviennent économes et confortables.

La transition écologique n'est plus un axe sectoriel : elle structure désormais l'ensemble de l'action municipale et améliore concrètement la vie quotidienne des habitants, tout en préparant la ville aux défis climatiques à venir. Pour récompenser son engagement territorial dans la transition écologique, l'ADEME a décerné à Chambéry 3 étoiles au prestigieux Label Climat-Air-Énergie, une distinction rare.

